

Déclarations / communiqués

Arrêtons le verrouillage électronique de l'élection présidentielle

mercredi 28 septembre 2016



Déclaration de Jacques Cheminade, candidat à la présidence de la République

Paris, le 28 septembre 2016

Je viens de prendre connaissance du dispositif, présenté ce 28 septembre, prévoyant la dématérialisation des professions de foi lors de l'élection présidentielle de 2017.

Ainsi, les électeurs ne recevront plus à leur domicile les « professions de foi » leur permettant de connaître les candidats, en particulier les moins médiatisés.

De plus, tous les électeurs ne disposent pas du matériel informatique nécessaire et, pour les autres, cela implique que l'État se procure leur adresse e-mail sans vérification possible de leur pertinence pour plusieurs dizaines de millions d'intéressés.

Bref, c'est un nouvel effort de verrouillage de l'élection présidentielle qui favorisera les candidats des grands partis et les favoris des médias.

Il s'agit donc d'un déni de démocratie et d'une atteinte aux principes d'égalité et d'équité.

Je propose, si l'on veut faire des économies financières et en coupes de forêts nécessaires aux besoins en papier, d'établir pour chaque élection (comme en Suisse) un bulletin de vote unique, produit par l'État, sur lequel figurerait la liste de tous les candidats, les électeurs cochant le nom ou le parti pour lequel ils décident de voter.

Pour le reste, chaque citoyen doit pouvoir faire son choix à partir de documents écrits par les candidats, et non uniquement en suivant les moutons de Panurge promus par l'argent et les images. C'est le prix à payer pour que nous demeurions une démocratie républicaine et non un système dérivant vers un régime de Big Brother électro-médiatique.



Il s vous cassent les urnes ?



Prenez contact !

[Cliquez ici pour poser une question](#)
